

Réf: Dossier 244602

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « DIAMOND AND GOLD COMPANY » en abrégé « DAGC »

Siège Abidjan, Marcory, ABIDJAN MARCORY ZONE 4
LOT ILOT 5, Lot 4, Ilot 5

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 17 Août 2023, et enregistrés au CEPICI le 23 Août 2023, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « DIAMOND AND GOLD COMPANY
» en abrégé « DAGC »

Objet : Exploitation de produits miniers ; Divers.

Et pour la réalisation de l'objet social : L'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles. L'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux. La prise en location gérance de tous fonds de commerce. La prise de participation dans toute société existante ou devant être créée, Et généralement, toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 5,000,000 F CFA divisé en (500.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 500 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social Abidjan, Marcory, ABIDJAN MARCORY ZONE 4 LOT ILOT 5, Lot 4, Ilot 5

Dirigeant(s) M KONAN KOUASSI MODESTE (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2023-B13-09591 du 28/08/2023 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°62549/GTCA/RC/2023 du 28/08/2023

